

Certificat de compétences Technicien de l'information médicale

Intitulé officiel : Certificat de compétence Technicien de l'information médicale

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Secrétaires médicales "avec expérience du codage PMSI", Personnels soignants "avec expérience du codage PMSI", Agents administratifs d'établissements de soins "avec expérience du codage PMSI", Infirmiers "avec expérience du codage PMSI", documentalistes "avec expérience du codage PMSI"... et autres professionnels "ayant une expérience du codage PMSI", une capacité de synthèse, de la rigueur et un maintien absolu de la confidentialité.

Objectifs

Former au métier de technicien de l'information médicale dans les établissements de santé publics et privés.

Modalités de validation

La validation du certificat s'effectue à partir de deux composantes :

- le suivi et la validation des 5 unités d'enseignement qui le composent ;
- la réalisation d'une production écrite relative à la conduite d'un projet tuteuré mené au sein d'un Département d'Information Médicale (DIM).

La production écrite est soutenue devant un jury d'enseignants agréés.

Compétences

- Utiliser les ouvrages de codage des actes médicaux ;
- Exploiter des savoirs relatifs aux pathologies médicales qui facilitent le codage du PMSI ;
- Contrôler les informations relatives à l'activité médicale, leur cohérence et exhaustivité et contrôler le codage des actes ;
- Maîtriser les logiciels groupeurs, bases de données (Business Object, SQL, tableurs...) et les diverses nomenclatures ;
- Être en veille par rapport aux innovations importantes, les évaluer et déterminer leur prise en compte dans les outils de tarification (PMSI, T2A, etc.);
- Mettre à jour et assurer la maintenance des outils de codage en fonction de l'évolution de la réglementation ;
- Être en capacité de recueillir, transmettre des données médico-administratives, sous forme écrite ou orale ;
- Produire des informations médicales pour analyse (extraction des données du système d'information, statistiques médicales, intégration et mise en cohérence des données) ;
- Contribuer à améliorer le dossier patient : présentation, lisibilité ergonomie.

Valide à partir du 01-09-2024

Code : CC10600A

26 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :

EPN12 - Santé solidarité /

Laurence HARTMANN

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN12 - Santé solidarité

292 rue Saint Martin

75003 Paris

Secrétariat pédagogique

secretariat.tim@cnam.fr

Enseignements

20 ECTS

Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux	EGS102
	4 ECTS
Éléments méthodologiques du PMSI	EGS110
	4 ECTS
Outils de production du PMSI	EGS111
	4 ECTS
Pratique et exploitation du PMSI	EGS115
	4 ECTS
Techniques de l'information médicale	EGS114
	4 ECTS